

MAIRIE D'ENSUES LA REDONNE
DEPARTEMENT DES BOUCHES DU RHONE
ARRONDISSEMENT D'ISTRES

DECISION DU MAIRE

Objet : Contrat avec « Astroclub Velaux » pour conférence, observations et visites guidées du ciel dans le cadre de la Nuit des étoiles.

N°2025-66

Le Maire de la Commune d'Ensues la Redonne,

Vu les articles L. 2122 - 22 et L. 2122- 23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération N° 2020/05/010 du 23 mai 2020 portant délégation générale du Conseil Municipal au Maire,

Considérant que la commune d'Ensues-la-Redonne a mis en place une programmation culturelle au sein de la médiathèque municipale « Elisabeth Badinter »

Considérant que la médiathèque municipale propose, le Vendredi 1^{er} Août 2025, dans le cadre de l'action nationale « Les Nuits des étoiles » une conférence, ainsi que des sessions d'observation du ciel au Cadran et au stade Municipal P. CARORINO.

Considérant que le public visé sera âgé d'au moins 5 ans pour les observations et d'au moins 10 ans pour la conférence

DECIDE

Article 1 : De signer un contrat avec l'association de Velaux « Astroclub Velaux » et son président Jérôme Duprez, pour les actions du Vendredi 1^{er} Août dès 18h30

Article 2 : Le montant total de la prestation est de 480.00 € TTC

Article 3 : La dépense est inscrite au BP 2025 article 6232/214

Article 4 : Madame la Directrice Générale des services sera chargée de l'application de la présente décision, dont ampliation sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet d'Istres et à Monsieur Le Trésorier Payeur.

Fait à Ensues la Redonne,
Le 15 juillet 2025

Le Maire,
Michel ILLAC



CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE

n°6 08/2025

Entre les soussignés :

M : **Michel ILLAC**
Agissant au nom de : **La Commune d'Ensuès-la-Redonne**
Adresse : **Hôtel de Ville - 15, avenue du Général Monsabert – 13 820**
En sa qualité de : **Maire**

Appelé L'ORGANISATEUR d'une part

Et

Mr **Jérôme DUPREZ**
Agissant au nom de **Astroclub de VELAUX**
Adresse : **Maison des associations 997 avenue Jean MOULIN 13880 VELAUX**.....
En sa qualité de : **Président**

Appelé LE PRESTATAIRE d'autre part

Pour les prestations suivantes : « **Une conférence au Cadran + observations et visites guidées du ciel dans le cadre de la Nuit des étoiles.** »

Il a été convenu ce qui suit :

1. **Intervenants** : Jérôme DUPREZ et Etienne DUBUISSON +11 à 13 autres animateurs.
2. **Lieux des interventions** : Salle et Parvis du CADRAN + Stade municipal Paul CARORINO
3. **Dates** : le 01/08/2025
4. **Installation et rangement** : arrivée entre 17h00 et 17h30 pour installation du conférencier dans la salle du Cadran et des télescopes sur le parvis + puis sur le stade municipal + démontage et rangement après 00h00
5. **Horaires de prestation** : de 18h30 à 00h
6. **Nombre de séances** : une conférence de 1h00 + Observation du Soleil sur le Parvis du Cadran de 18h30 à 20h00 + des visites guidées du ciel de 30mn de 22h00 à 00h00 + médiation Télescopes stade Paul CARORINO.
7. **Public** : Tout Public 60 personnes max pour chaque créneau de visites guidées.
8. **Objectif** : Animation Nuit des étoiles.
9. **Montant TTC des ateliers** : 480 euros TTC
10. Règlement par mandat administratif à l'ordre de l'association « Astroclub de Velaux » dès réception de la facture accompagnée d'un RIB.
Prestataire non assujetti à la T.V.A.

11. **Obligation de l'organisateur** : en sa qualité d'organisateur, il assurera et réglera les rémunérations, les charges sociales et fiscales attachées à la prestation des intervenants.
12. . Chacune des parties s'engage à vérifier que son assurance la couvre dans le cadre du déroulement de cette prestation.
13. En cas de litige portant sur l'interprétation ou l'application du présent contrat, les parties conviennent de s'en remettre à l'appréciation du Tribunal Administratif compétent.
14. . Si la météo ne le permet pas, en cas de pluie, une visite virtuelle est prévue dans la salle de spectacle du CADRAN.
15. . Le prestataire devra déposer sa facture sur le site Chorus Pro.

CONTRAT ETABLI EN DEUX EXEMPLAIRES

Signé à :

Le :

LE PRESTATAIRE :

Jérôme DUPREZ

Signé à : *Emmanuel La Redonne*

Le : *16/07/2025*

L'ORGANISATEUR :

Michel ILLAC

